

**COMMUNE DE SAINT-SERVAIS**  
**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 17 décembre, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers.  
La secrétaire de séance est Guénaëlle BORD.

**POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS**

L'allée de pétanque : les fondations sont terminées.  
L'accès à la salle d'associations : l'entreprise Chopin terminera l'accès handicapés début janvier.  
Les travaux au niveau de la route du Gamer sont terminés et ont été réalisés par l'entreprise Hénaff.

**APPEL D'OFFRES TRAVAUX EGLISE**

L'appel d'offres pour l'étude de diagnostic s'est terminé le lundi 30 novembre 2015. L'agence de Ponthaud répond aux critères pour un montant total de 16 069,60 euros HT. Le conseil donne son accord à l'unanimité pour demander à l'agence de Pontault de réaliser l'étude  
Cet appel d'offre peut être subventionné par la DRAC à hauteur de 50 % sur le HT. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**RECENSEMENT 2016**

Le recensement 2016 sera effectué du 20 janvier au 21 février 2016. Lors du conseil de septembre le conseil a nommé Mme CREIGNOU pour être la coordonnatrice. Le conseil doit nommer également l'agent recenseur. Le conseil nomme Mme ROUDAUT pour être agent recenseur pour le recensement 2016.

**ACCUEIL DE LOISIRS FAMILLES RURALES**

L'assemblée générale extraordinaire a eu lieu le vendredi 11 décembre. L'association est dissoute et l'association Familles Rurales ALSH Plounéventer, Saint-Servais, Saint-Derrien, assurera ses prestations jusqu'au 14 février. Les 3 communes doivent se réunir et se renseigner sur les démarches à entreprendre pour maintenir le service sur les 3 communes. La prochaine réunion est programmée le mercredi 23 décembre à 18h30 à Plounéventer.

**TARIF CANTINE**

Sodexo a augmenté ses tarifs depuis le 1<sup>er</sup> septembre. Le prix actuel est de 2,50 euros pour les enfants qui habitent la commune et 3,50 euros pour les enfants hors commune. Le prix des repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier sera de 2,60 euros pour les enfants qui habitent la commune, 3,60 euros pour les enfants hors commune et 3,65 euros pour les adultes.

**RENOUVELLEMENT CONTRAT LOGICIEL BIBLIOTHEQUE**

Le contrat de maintenance de la bibliothèque est pris en charge par la commune pour un montant de 207 euros HT pour une année. Monsieur BOITE se renseigne sur cette prestation. Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

**DECISION MODIFICATIVE**

Une décision modificative est à prendre sur le budget primitif 2015. Le conseil donne son accord.

**COMMISSION COMMUNALE : PROJET SKATE-PARK**

Le dossier est présenté par Paul LAURENT, 1er adjoint. La société Ing Concept a fait le relevé topographique pour l'aménagement de la zone de loisirs et nous a adressé également un plan d'implantation. A la suite de cette étude, il sera fourni un descriptif technique qui permettra de démarcher les entreprises. Un point d'avancement sera fait au conseil du mois de janvier.

**COMMISSIONS INTERCOMMUNALES**

Point sur les différentes commissions intercommunales.

**COMMUNE DE SAINT-SERVAIS**  
**COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**ESSOR BRETON**

Deux passages de l'essor breton sont prévus le jeudi de l'Ascension, le 5 mai sur la commune. Le départ se fera de Plouneventer, passage de la course sur Saint-Derrien, Saint-Servais et Lanneufret et l'arrivée prévue à Bodilis.

**RAPPORT D'ACTIVITE DU SDEF**

Lors de la réunion du 25 novembre dernier, le SDEF a présenté aux élus référents le rapport d'activité 2014, que ces derniers ont rapporté aux membres du conseil.

**MOTION DE SOUTIEN AU CMB**

Réunis en Conseil d'administration le 6 novembre 2015 à Châteaulin, les administrateurs de l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Communes du Finistère se sont déclarés fortement inquiets du transfert possible du siège social du Crédit Mutuel Arkéa vers Paris ou l'Est de la France.

Le conseil municipal donne son accord pour prendre une délibération afin de soutenir cette motion de soutien au CMB.

**DEMANDE DE SUBVENTION**

Suite à la réception de deux demandes de subvention pour des écoles, le conseil, à l'unanimité, ne souhaite pas donner de suite favorable aux courriers.

**QUESTIONS DIVERSES**

La mairie sera ouverte du 21 décembre au 2 janvier, tous les matins, excepté le samedi matin.

Un conteneur de vêtements sera installé prochainement à côté des conteneurs de recyclage sur le parking de l'école.

Monsieur Le Maire présentera ses vœux à la population le 2 janvier à 18h30.